

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **13 juin 2025** à 20h00 selon convocation en date du 6 juin 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs MICHOUX - VERNIENGEAL - TRONCHE

Absents excusés : M BOUILHAC (a donné procuration à Mme MINARD)
Mme BRAULT (a donné procuration à M MICHOUX)

Absents : M SIRIEIX
M BRAZ
M BUSSIERE

Secrétaires de séance : Mme MINARD et M MICHOUX

Délibération N°2025-037 : Projet d'aliénation du terrain de l'antenne de téléphonie mobile

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le courrier qu'il a reçu de l'entreprise FREE mobile qui souhaite acquérir la parcelle de terrain sur laquelle est implanté l'antenne de téléphonie mobile pour un montant de 6000 euros (les frais de notaire et d'études éventuelles restant à leur charge).

Il demande aux membres de l'Assemblée de se prononcer sur éventuelle vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Désapprouve** la vente de cette parcelle pour un montant de 6 000 euros

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 019-211911300-20250613-DCM2025037-DE



Membres	12
Présents	7
Représentés	2
Votants	9
Pour	0
Contre	8
Abstention	1

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Mairie de LIGINIAC, le 13 juin 2025.
Au registre sont les signatures

